

# Charte de l'entraîneur

1. *A l'heure, tu commenceras les entraînements.*
2. *Un membre du Bureau tu prévenirais en cas d'impossibilité d'assurer un entraînement.*
3. *La présence de chaque joueur(se) tu relèveras à chaque entraînement et match.*
4. *Le matériel correctement tu rangeras après chaque entraînement.*
5. *Des licences, des feuilles de match et de tous les documents donnés par le Bureau, tu seras responsable.*
6. *Une housse à pharmacie tu t'assureras de posséder aux entraînements et aux matchs (fournie par le club).*
7. *De la bonne tenue des joueurs(ses) (vestimentaire et morale pendant la pratique sportive) tu seras responsable.*
8. *Les feuilles, des matchs joués à domicile, tu enverras au CD ou à la ligue, le dimanche soir :*  
DEPARTEMENTAL : CDVB – 7, place du Général de Gaulle – 93200 GAGNY  
REGIONAL : LIFVB – 18, rue Pasteur – 92300 LEVALLOIS-PERRET
9. *Les résultats des matchs du week-end tu transmettras, le dimanche soir, à Jean-Claude ou Gaël (par téléphone ou e-mail).*
10. *La feuille des entraînements effectués tu remettras, en fin de mois, au Trésorier (Jean-Benoît par e-mail).*
11. *Les adresses et n° de chaque joueur(se) tu t'assureras d'avoir.*

## Coordonnées gymnases :

Cerdan : 01.48.61.87.78  
Toussaint Louverture : 01.48.61.87.71  
Palais des Sports : 01.49.63.76.00  
Guimier : 01.48.61.87.11

